



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier Local des Collectivités de Côte-d'Or

Séance du 22 juin 2023

Président : Monsieur Rémi DETANG

Secrétaire de séance : Madame Céline TONOT

Convocation envoyée le 15/06/2023

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 15
Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents participant au vote : 7
Nombre de procuration : 2

SCRUTIN :

POUR : 9

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres Présents :

M. Philippe BELLEVILLE
M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS
M. Rémi DETANG
M. Dominique GRIMPRET
Mme Danielle JUBAN
Mme Céline TONOT

Membres Absents :

M. Jean-François DODET
M. Thierry FALCONNET
M. Jean-Claude GIRARD
Mme Dominique MARTIN-GENDRE
Mme Lydie PFANDER-MENY (pouvoir à Mme Céline
Tonot)
M. Pierre PRIBETICH
M. François REBSAMEN (pouvoir à M. Rémi Détang)
M. Guillaume RUET

OBJET : FINANCES

Approbation du bilan des acquisitions et cessions – Exercice 2022

Conformément à la législation en vigueur, l'établissement doit approuver le bilan des acquisitions et des cessions, étant rappelé que ce bilan doit être annexé au compte administratif.

Le bilan ci-annexé décrit les opérations immobilières ayant fait l'objet d'une délibération ou d'un arrêté de préemption au cours de l'exercice 2022.

Il est proposé d'approuver ce bilan.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré

DÉCIDE

- **d'approuver** le bilan des acquisitions et des cessions de l'exercice 2022, ci-annexé ;
- **de dire** que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'exercice 2022 ;
- **d'autoriser** la Directrice à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.